



PROCÈS-VERBAL

OTTAWA, le mardi 24 mars 2026
(25)

[Français]

Le Comité sénatorial permanent des transports et des communications se réunit aujourd'hui, à 9 heures, dans la pièce B45 de l'édifice du Sénat du Canada, sous la présidence de l'honorable Larry W. Smith (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Arnold, Cormier, Dasko, Lewis, Miville-Dechêne, Mohamed, Quinn, Simons, Smith et Wilson (10).

Participent à la réunion : Geneviève Gosselin et Marion Ménard, analystes, Bibliothèque du Parlement.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 30 octobre 2025, le comité poursuit son étude sur les possibilités et les défis de l'intelligence artificielle (IA) dans le secteur des technologies de l'information et des communications.

TÉMOINS :

The Dais, Université métropolitaine de Toronto :

Viet Vu, gestionnaire, Recherche économique.

Les jeunes leaders numériques du Canada :

Dana Cramer, présidente et directrice générale (*par vidéoconférence*).

Epoch AI :

Wing Hin Anson Ho, chercheur.

Viet Vu, Dana Cramer et Wing Hin Anson Ho font chacun une déclaration puis répondent aux questions.

À 10 h 2, la séance est suspendue.

À 10 h 10, la séance reprend à huis clos.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 8 octobre 2025, le comité poursuit son étude sur le maintien des activités ou des services essentiels dans les secteurs ferroviaire et maritime sous réglementation fédérale en cas de conflit de travail.

Conformément à l'article 12-16(1)d), le comité discute à huis clos d'un projet de rapport.

Il est convenu que le comité permette l'enregistrement audio et/ou la transcription de la réunion d'aujourd'hui qui se tient à huis clos; qu'une copie soit conservée par la greffière du comité pour consultation par les membres du comité ou leur personnel; que l'enregistrement audio et/ou la transcription soient détruits par la greffière du comité lorsque le Sous-comité du programme et de la procédure l'autorisera à le faire, au plus tard à la fin de la session parlementaire.

À 10 h 59, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

La greffière du comité,

Andrea Mugny